

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Regnault, 10 novembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (204r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Regnault, 10 novembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45388>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 novembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Regnault](#)

Lieu de destination 45, rue d'Orléans, Paris

Description

Résumé Sur l'emploi d'économie du Familistère. Godin explique à Regnault qu'il lui semblait qu'il avait renoncé à l'emploi, qu'il a commencé à chercher un autre candidat, mais qu'il peut suspendre ses recherches et lui laisser la possibilité de venir au Familistère. Si Regnault renonce à l'emploi après sa visite, Godin lui indique qu'il lui remboursera les frais de voyage et de séjour.

Notes Lieu de destination : d'après la lettre de François Cantagrel à Jean-Baptiste André Godin, 29 octobre 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Visite au Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 14/01/2024

Guise le 10 juillet 1663

Monsieur Regnault

votre lettre du 8 était si complète
que j'ai da a mon agent écrit de suite
a une de mes amis de souper a nouveau
de la question de mon avocat mais
elle ne constate aucun engagement définitif
vous pourrez donc encore venir je laisserai
a l'état suspensif toute résolution a prendre.
Sur autre côté si apres examen des détails
de la fonction un motif quelconque vous
empêche de la remplir je serai ^{avec} en mesure
de donner suite a mes réclamations si vous
acceptez tout sera dit vos appoinements vous
sont comptés du jour de votre entrée si
au contraire vous renoncez a l'emploi
je vous défrayerai de vos frais de voyage
et des dépenses il n'y a pas de cette façon
grand inconvenient pour vous ni pour
moi. a un essai et il y aurait tout
avantage a ce qu'il fut le plus prompt
possible et satisfaisant

je compte donc maintenant sur votre
engagement a venir ii

Merci d'avoir mes sentiments distingués

Godeffroy